

ENVIRONNEMENT ■ SOS Loire-Vivante a fait le point sur ses actions pour les vallées de la Loire et de l'Allier

Le projet Biosphère tourne bien rond

Lors de son assemblée générale l'association SOS Loire-vivante a présenté les étapes à venir du projet de Biosphère, réaffirmant au passage l'importance du démantèlement du barrage de Poutès.

Michel Taffin

lepuy@centrefrance.com

SOS Loire-vivante trouve son origine dans la préservation de la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe. Un combat débuté en 1989 dans l'opposition à la construction du barrage de Serre de la Fare. Cinq années de lutte qui ont conduit à l'abandon de l'ouvrage d'art. C'est dire la ténacité de l'association menée par son président emblématique Roberto Epple.

Secteur éligible

L'association n'en est pas restée là, puisque son principal cheval de bataille est actuellement la création d'une Biosphère, sur la haute vallée de la Loire et de l'Allier. Un projet qui a reçu l'assentiment des fonctionnaires de l'Unesco venus à deux reprises sur le site présumé. « Notre secteur est éligible. C'est



LUTTE. Roberto Epple, président de SOS Loire-sauvage, et défenseur des rivières vivantes dans toute l'Europe.

un projet qui allie protection de la biodiversité et développement » précise Roberto Epple. Il n'est pas question de transformer un territoire en musée. L'objectif est bien la coexistence de l'homme avec la biodiversité.

Un vaste projet, dont la réalisation demande une concertation entre tous les acteurs locaux. Recevoir le label de l'Unesco serait en terme d'image un immense atout pour le département, et faciliterait

vraisemblablement le soutien des activités humaines respectueuses de l'environnement. Le territoire de la biosphère n'est cependant pas encore définitivement établi, mais s'étendrait autour des 430 hectares de ter-

rains de l'ex-projet de barrage. En 2009, ces terrains ont été conservés par l'Établissement public Loire pour constituer le noyau d'un projet de préservation de la biodiversité.

Vendredi lors de son assemblée générale, SOS Loire-vivante annonçait les deux prochaines étapes du projet : la mise en place d'une cellule d'animation, et la création d'une association de préconfiguration. Des mesures permettant de finaliser un programme qui devra être présenté par le gouvernement à l'Unesco.

Destruction

L'obtention du label semblerait donc en bonne voie. En revanche, le démantèlement du barrage de Poutès sur l'Allier, lui, est en attente d'une décision gouvernementale. Alors que SOS Loire-Vivante est favorable aux propositions d'EDF, qui prévoient la destruction du barrage, et la construction d'un mécanisme qui conserverait 93 % de la production d'électricité.

Une autre victoire de l'association qui défend le fleuve dans sa totalité, a été l'arrêt de l'extension du Port de Donges-Est, dans l'estuaire. ■

➔ Plus d'infos. www.sosloirevivante.org ; 04.71.05.57.88 ; www.hautevalleedelaloire.com